

**DÉCISION DE LA POSTE
RELATIVE A LA FIXATION DU PROGRAMME PHILATÉLIQUE ANNUEL**

Qui d'une part, complète et clôt le programme 2025 et, d'autre part, fixe la 2^{ème} partie du programme 2026 suite à l'avis de la commission philatélique du 27 novembre 2024.

Article 1

Suite à l'avis de la Commission philatélique, le programme philatélique de l'année **2025** est complété et clôt comme suit :

Histoire

Pasquale Paoli (1725-1805) Tricentenaire de la naissance du héros du peuple Corse

Actualité et société

Le croissant français

Environnement et nature

Le Piton de la Fournaise - La Réunion

Article 2

Suite à l'avis de la Commission philatélique, la 2^{ème} partie du programme philatélique de l'année **2026** est complété et clôt comme suit :

Industrie, Science et technique

Série La Poste aérienne Elisabeth Boselli (1914-2005)

André Citroën (1878-1935)

Environnement et Nature

Jardin des Plantes - 400 ans

Chemin suspendu des Gorges de la Diosaz (74)

Actualité et Société

Hubertine Auclert (1848-1914)

Michel Foucault (1926-1984)

Jean Paul Belmondo (1933-2021)

SAMU Social - 30 ans

L'Œuvre d'Orient - 170 ans

Premières courses de trot - 250 ans

Almanach Vermot - 140 ans

Histoire

Marine Nationale - 400 ans

Palais du Tau Reims (51)

Art et Culture

Série artistique, artiste contemporain

Série artistique, artiste photographe

Tabarin (1854-1626)
Alberto Giacometti (1901-1966)
Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand - 30 ans
L'Eden théâtre de La Ciotat (13)

Patrimoine et Tourisme

Cathédrale de Beauvais (Oise) - 800 ans

Article 3

Philaposte, au sein de la Branche Grand Public et Numérique, est en charge de l'exécution de cette décision. Les titres proposés en Commission peuvent connaître des ajustements lors de la conception même des timbres.

Article 4

Le contenu des programmes philatéliques figurant dans cette décision fait l'objet d'une publication sur le site institutionnel - lapostegroupe.com - du groupe La Poste.

Article 5

L'Etat se charge de la publicité du programme philatélique annuel sur le site de la Direction Générale des Entreprises dans la partie « activités postales ».

Fait, le 12 décembre 2024 à Paris



Philippe WAHL